

Commentaire sur les article 4 et 5 du Code Civil

Par **Lucie3112**, le **16/10/2016** à **22:11**

Bonjour, j'ai un commentaire à faire, sur les article 4 et 5 du Code Civil. J'ai fait un plan et j'aimerais avoir un avis, car c'est la première fois que je fais un commentaire en droit. Merci d'avance.

I- Le juge doit statuer, en prenant comme appuie la législation déjà établie

A) L'obligation de statuer (article 4)

- Article 6 alinéa 1 de la CEDH

B) L'interprétation stricte de la loi déjà établi (article 5)

- Le juge est la « bouche de la loi »

II- La diversité des affaires, et l'évolution de la population impose des limites aux juges

A) Les évolutions de la loi

1. La loi est imprécise

- Discours préliminaire au premier projet de Code Civil, Portalis

2. Les évolutions constantes des lois

- La loi est l'expression de la volonté générale

B) Les limites de l'obligation de statuer

1. La difficulté de statuer pour les juges car :

- Loi imprécises/ obscur

- Chaque affaire est différente

2. Les jurisprudences

a) La jurisprudence moyen pour les juges de trancher les litiges

- Permet d'éclaircir les lois imprécises

b) Les limites de la jurisprudence

- Pas de portée normative

- Les revirements de jurisprudences constantes (insécurité)

C) La contradiction entre les articles 4 et 5 du Code Civil

1. Les limites de l'article 4 confèrent au juge une part d'interprétation

2. Contradiction avec l'article 5 qui interdit au juge de créer du droit

Par **Dragon**, le **16/10/2016** à **22:28**

Bonsoir,

la méthodologie du commentaire n'est pas respectée : il faut 2 parties (I et II) et deux sous-parties (A et B) pour chaque partie, donc pas de C ou de III. L'ensemble doit être équilibré et symétrique.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/10/2016** à **10:19**

Bonjour

Je rejoins Dragon. je vous conseille de lire notre méthodologie du commentaire d'arrêt
<http://www.juristudiant.com/forum/methode-du-commentaire-d-arret-t14257.html>